

ÉTATS-UNIS / JORDANIE / YÉMEN

Centres de détention secrets

Index AI : AMR 51/112/2005

ÉFAI

Embargo : jeudi 4 août 2005 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Je n'en pouvais plus [...] même un animal n'aurait pas supporté cela. »

Propos de Salah Nasser Salim Ali décrivant sa détention secrète par les autorités américaines

Deux hommes incarcérés dans une prison yéménite ont raconté à la représentante d'Amnesty International comment ils avaient été maintenus à l'isolement par les autorités américaines dans un centre de détention secret pendant plus d'un an et demi, sans voir la lumière du jour et, la plupart du temps, enchaînés et des menottes aux poignets. Ces hommes n'avaient pas la possibilité d'entrer en contact avec leur famille, un avocat ou des organisations humanitaires et ils ignoraient dans quel pays ils se trouvaient.

Salah Nasser Salim Ali et Muhammad Faraj Ahmed Bashmilah, deux amis yéménites qui vivaient en Indonésie, ont affirmé qu'ils avaient été arrêtés séparément : Salah en Indonésie en août 2003 et Muhammad en Jordanie en octobre 2003. Salah a ensuite été transféré en Jordanie par avion. Dans un rapport publié ce jour, les deux hommes affirment qu'ils ont été torturés pendant quatre jours par des membres des services de renseignements jordaniens avant d'être transférés par avion vers des prisons souterraines non identifiées où ils ont été détenus à l'isolement et sans inculpation par des gardes américains pendant plus de dix-huit mois. Ils ont finalement été transférés en mai 2005 au Yémen où ils ont été incarcérés par les autorités yéménites.

« Nous craignons que le récit de ces deux hommes ne donne qu'un aperçu de la situation plus générale des détentions secrètes par les autorités américaines dans le monde entier, a déclaré Sharon Critoph, chercheuse d'Amnesty International sur l'Amérique du Nord qui s'est entretenue avec les deux hommes dans leur prison au Yémen. Les autorités américaines doivent révéler l'identité de toutes les personnes détenues en secret, préciser le lieu de leur incarcération et ouvrir ces lieux à une inspection internationale. »

« Les États-Unis et les autres pays doivent mettre un terme à la pratique de la détention secrète. Non seulement de telles conditions de détention favorisent le recours à la torture et aux mauvais traitements, mais faire "disparaître" quelqu'un de la surface de la terre sans que cette personne ne sache pourquoi et pour combien de temps constitue un crime relevant du droit international. Aucun individu ne devrait subir une telle expérience. Les États qui apportent leur collaboration à de telles violations des droits humains, comme la Jordanie, l'Indonésie et le Yémen semblent l'avoir fait, sont tout aussi responsables. »

Salah Nasser Salim Ali est père d'une petite fille âgée de près de deux ans ; elle est née après son interpellation et il ne l'a jamais vue. Son épouse affirme qu'elle a été traumatisée par ce qui s'est passée et qu'elle a du mal à élever sa fille seule.

Aucun des deux amis ne savait que l'autre avait été arrêté. Ils ont décrit leur premier lieu de détention comme un local souterrain ancien avec de hauts murs. Le vol depuis la Jordanie a duré entre trois heures et demie et quatre heures et demie. Six à huit mois plus tard, ils ont été transférés dans une prison moderne spécialement conçue, gérée par des Américains et située à trois heures de vol de la prison précédente. Là encore, ils n'avaient pas la moindre idée de l'endroit où ils se trouvaient. Ils pensent que la prison était souterraine car ils ont descendu un escalier pour y pénétrer et sont remontés pour en sortir. Dans les deux prisons, de la musique occidentale était diffusée vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans les cellules.

La description que les deux hommes font de la prison moderne incite à penser que des méthodes psychologiques ont été utilisées pour obtenir des informations. Ils étaient interrogés tous les jours par des Américains. Selon Muhammad Faraj Ahmed Bashmilah, les gardiens et les individus chargés des interrogatoires étaient entièrement couverts *« comme des Ninjas »*.

« L'injustice finale est que Muhammad et Salah sont une fois de plus incarcérés, cette fois par les autorités yéménites qui reconnaissent qu'elles n'ont aucune raison de les maintenir en détention hormis le fait que leur transfert par les États-Unis était soumis à cette condition, a ajouté Sharon Critoph. Les autorités yéménites doivent remettre immédiatement ces deux hommes en liberté à moins qu'ils ne soient inculpés

d'une infraction prévue par la loi et jugés selon une procédure équitable. »

« Les autorités jordaniennes doivent ordonner l'ouverture d'une enquête sur les allégations de torture formulées par Muhammad Faraj Ahmed Bashmilah et Salah Nasser Salim Ali, et veiller à ce que les auteurs de tels agissements soient déférés à la justice. » ●

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le rapport [Etats-Unis / Jordanie / Yémen. Torture et détention secrète. Témoignages de « disparus » dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme »](#) (index AI: AMR 51/108/2005) sur le site d'Amnesty International.

Amnesty International fait campagne pour mettre un terme au recours à la torture et aux mauvais traitements dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Vous trouverez de plus amples informations sur cette campagne sur la page du site de l'organisation consacrée à ce thème, à l'adresse suivante : <http://www.efai.amnesty.org/torture>.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

ÉTATS-UNIS / JORDANIE / YÉMEN

Centres de détention secrets

Index AI : AMR 51/112/2005

ÉFAI

Embargo : jeudi 4 août 2005 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Je n'en pouvais plus [...] même un animal n'aurait pas supporté cela. »

Propos de Salah Nasser Salim Ali décrivant sa détention secrète par les autorités américaines

Deux hommes incarcérés dans une prison yéménite ont raconté à la représentante d'Amnesty International comment ils avaient été maintenus à l'isolement par les autorités américaines dans un centre de détention secret pendant plus d'un an et demi, sans voir la lumière du jour et, la plupart du temps, enchaînés et des menottes aux poignets. Ces hommes n'avaient pas la possibilité d'entrer en contact avec leur famille, un avocat ou des organisations humanitaires et ils ignoraient dans quel pays ils se trouvaient.

Salah Nasser Salim Ali et Muhammad Faraj Ahmed Bashmilah, deux amis yéménites qui vivaient en Indonésie, ont affirmé qu'ils avaient été arrêtés séparément : Salah en Indonésie en août 2003 et Muhammad en Jordanie en octobre 2003. Salah a ensuite été transféré en Jordanie par avion. Dans un rapport publié ce jour, les deux hommes affirment qu'ils ont été torturés pendant quatre jours par des membres des services de renseignements jordaniens avant d'être transférés par avion vers des prisons souterraines non identifiées où ils ont été détenus à l'isolement et sans inculpation par des gardes américains pendant plus de dix-huit mois. Ils ont finalement été transférés en mai 2005 au Yémen où ils ont été incarcérés par les autorités yéménites.

« Nous craignons que le récit de ces deux hommes ne donne qu'un aperçu de la situation plus générale des détentions secrètes par les autorités américaines dans le monde entier, a déclaré Sharon Critoph, chercheuse d'Amnesty International sur l'Amérique du Nord qui s'est entretenue avec les deux hommes dans leur prison au Yémen. Les autorités américaines doivent révéler l'identité de toutes les personnes détenues en secret, préciser le lieu de leur incarcération et ouvrir ces lieux à une inspection internationale. »

« Les États-Unis et les autres pays doivent mettre un terme à la pratique de la détention secrète. Non seulement de telles conditions de détention favorisent le recours à la torture et aux mauvais traitements, mais faire "disparaître" quelqu'un de la surface de la terre sans que cette personne ne sache pourquoi et pour combien de temps constitue un crime relevant du droit international. Aucun individu ne devrait subir une telle expérience. Les États qui apportent leur collaboration à de telles violations des droits humains, comme la Jordanie, l'Indonésie et le Yémen semblent l'avoir fait, sont tout aussi responsables. »

Salah Nasser Salim Ali est père d'une petite fille âgée de près de deux ans ; elle est née après son interpellation et il ne l'a jamais vue. Son épouse affirme qu'elle a été traumatisée par ce qui s'est passée et qu'elle a du mal à élever sa fille seule.

Aucun des deux amis ne savait que l'autre avait été arrêté. Ils ont décrit leur premier lieu de détention comme un local souterrain ancien avec de hauts murs. Le vol depuis la Jordanie a duré entre trois heures et demie et quatre heures et demie. Six à huit mois plus tard, ils ont été transférés dans une prison moderne spécialement conçue, gérée par des Américains et située à trois heures de vol de la prison précédente. Là encore, ils n'avaient pas la moindre idée de l'endroit où ils se trouvaient. Ils pensent que la prison était souterraine car ils ont descendu un escalier pour y pénétrer et sont remontés pour en sortir. Dans les deux prisons, de la musique occidentale était diffusée vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans les cellules.

La description que les deux hommes font de la prison moderne incite à penser que des méthodes psychologiques ont été utilisées pour obtenir des informations. Ils étaient interrogés tous les jours par des Américains. Selon Muhammad Faraj Ahmed Bashmilah, les gardiens et les individus chargés des interrogatoires étaient entièrement couverts *« comme des Ninjas »*.

« L'injustice finale est que Muhammad et Salah sont une fois de plus incarcérés, cette fois par les autorités yéménites qui reconnaissent qu'elles n'ont aucune raison de les maintenir en détention hormis le fait que leur transfert par les États-Unis était soumis à cette condition, a ajouté Sharon Critoph. Les autorités yéménites doivent remettre immédiatement ces deux hommes en liberté à moins qu'ils ne soient inculpés

d'une infraction prévue par la loi et jugés selon une procédure équitable. »

« Les autorités jordaniennes doivent ordonner l'ouverture d'une enquête sur les allégations de torture formulées par Muhammad Faraj Ahmed Bashmilah et Salah Nasser Salim Ali, et veiller à ce que les auteurs de tels agissements soient déférés à la justice. » ●

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le rapport [Etats-Unis / Jordanie / Yémen. Torture et détention secrète. Témoignages de « disparus » dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme »](#) (index AI: AMR 51/108/2005) sur le site d'Amnesty International.

Amnesty International fait campagne pour mettre un terme au recours à la torture et aux mauvais traitements dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Vous trouverez de plus amples informations sur cette campagne sur la page du site de l'organisation consacrée à ce thème, à l'adresse suivante : [http://www.efai.amnesty.org/torture.](http://www.efai.amnesty.org/torture)

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>